



UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa formation tout au long de la vie, l'Université de Lille met en place à la rentrée 2020 une offre de formation renouvelée dans ses diplômes, ses programmes et ses modalités pédagogiques qui place l'étudiant au cœur de ses préoccupations, pour favoriser son implication et sa réussite. Elle propose 195 mentions de formation en phase avec les évolutions du monde socio-économiques, adossées à une recherche de pointe de niveau international conduite par 62 unités de recherche afin de répondre aux grands défis de la société.

LA FACULTÉ DES HUMANITÉS

La **Faculté des Humanités** est une Unité de Formation et de Recherche de l'Université de Lille. Héritière de la Faculté des Lettres de Lille, elle forme près de 7000 étudiantes et étudiants dans des disciplines aussi diverses que l'archéologie, les arts, l'histoire et l'histoire de l'art, les lettres modernes, les lettres classiques, la philosophie et les sciences du langage. Elle s'appuie sur sept départements de formation, dont le département Arts, cinq laboratoires de recherche et plusieurs bibliothèques.

Au sein de cette faculté, le département Arts propose un très large éventail de possibilités d'études dans les domaines des arts plastiques, du cinéma, de la danse, de la musique et du théâtre, dans leur dimension recherche ou/et professionnelle : en master, mention Arts organisée en huit parcours, dont un parcours international :

- parcours Pratique et recherche en arts plastiques et visuels,
- parcours Exposition / Production des œuvres d'art contemporain,
- parcours Études cinématographiques

- parcours international en études cinématographiques et audiovisuelles
- parcours Art et responsabilité sociale internationale
- parcours Pratiques critiques en danse
- parcours Musique, interprétation, invention
- parcours Théories et pratiques du théâtre contemporain.

Le département participe également aux enseignements du master « Métiers de l'enseignement, de l'Éducation et de la Formation » second degré de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE Lille HdF), au titre des Arts plastiques et de l'Éducation musicale.

Le Département Arts se compose d'une équipe enseignante de 31 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires, auxquels s'ajoutent des enseignants vacataires et des intervenants professionnels, et d'une équipe administrative et technique de huit personnes.

Les formations du département s'adossent principalement à l'unité de recherche de l'Université de Lille « Centre d'Études des Arts Contemporains » (CEAC), au sein de laquelle la plupart des enseignants-chercheurs en Arts développent leurs activités de recherche.

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Faculté des Humanités

- Université de Lille - Campus Pont de Bois
- Responsable administratif : Samira SADI samira.sadi@univ-lille.fr 03 20 41 60 30
- Secrétariat pédagogique : Pascale Joly pascale.joly@univ-lille.fr 03 20 41 62 97

MODALITÉS D'ACCÈS

Retrouvez toutes les informations utiles dans le catalogue des formations de l'université de Lille :

<https://www.univ-lille.fr/formations>

EN MASTER 1

L'admission en première année de master est subordonnée à l'examen du dossier du/de la candidat-e selon les modalités suivantes :

Mentions de licence conseillées

- Arts,
- histoire de l'art,
- Humanités

Capacité d'accueil : 15 places en master 1

Calendrier de recrutement

- Ouverture du 31/03/2020 au 30/04/2020
- Publication admission : 29/05 /2020

Modalités de sélection : dossier

Critères d'examen du dossier

- Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant d'apprécier les objectifs et compétences visées par la formation antérieure
- Relevés de notes à partir du baccalauréat
- Diplômes et certifications
- Lettre de motivation exposant le projet professionnel
- Projet de recherche (une page)
- Curriculum vitae académique et artistique
- Le cas échéant, attestations de stage

Déposez votre candidature sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>

EN MASTER 2

- Accès de droit pour les étudiants ayant validé ce Master 1 à l'Université de Lille.
- Accès sur dossier de candidature pour les étudiants ayant validé un master 1 dans une autre formation.

Merci de vous conformer au calendrier et modalités de sélection décrites ci-dessus.

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Philippe GUISGAND, Professeur des universités philippe.guisgand@univ-lille.fr

ACCOMPAGNEMENT

SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation

- Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.
 - www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/

BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

- Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi.
 - www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/

Hubhouse

- Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.
 - www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/

Formation continue et alternance

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Pour tous renseignements ou bénéficier d'un conseil personnalisé, rendez-vous sur le site de la direction de la formation continue et alternance (DFCA).

- <http://formation-continue.univ-lille.fr/>
- Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00
- formationcontinue@univ-lille.fr
- vae@univ-lille.fr - alternance@univ-lille.fr

Relations internationales

- Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/en-programme-international/>
 - Pour le programme Erasmus+ : erasmus-students@univ-lille.fr
 - Pour les autres programmes et conventions : intl-exchange@univ-lille.fr
- Pour étudier à titre individuel : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>
NB : une compétence attestée en français est exigée.

Mention

Arts

PRATIQUES CRITIQUES EN DANSE

NOUVEAU PROGRAMME
Accessible en : formation initiale, formation continue



MASTER 1 ET 2 ARTS Pratique et recherche en arts plastiques et visuels	MASTER 1 ET 2 ARTS Études cinématographiques	MASTER 1 ET 2 ARTS Cinéma et nouvelles images	MASTER 1 ET 2 ARTS Parcours Pratiques critiques en danse
MASTER 1 ET 2 ARTS Exposition/production des œuvres d'art contemporain	MASTER 1 ET 2 ARTS Musique, interprétation, invention	MASTER 1 ET 2 ARTS Parcours international en études cinématographiques et audiovisuelles	MASTER 1 ET 2 ARTS Théorie et pratiques du théâtre contemporain

PRÉSENTATION DU MASTER

Selon des pédagogies innovantes qui allient enseignement pratique en art et enseignement théorique en esthétique, philosophie de l'art et selon les disciplines enseignées, le **Master Arts** se donne pour objectifs :

- de contribuer à la formation artistique des étudiant-e-s en danse, musique, théâtre, arts plastiques, cinéma
- d'étudier les processus et les formes de création depuis le début du XXe siècle
- d'initier les étudiants aux pratiques contemporaines de recherche en art
- de leur donner une formation professionnelle leur permettant d'accéder au marché du travail (c'est-à-dire de former des praticiens - entre autres, danseurs, artistes plasticiens, comédiens, commissaires d'exposition, régisseurs, assistants d'exposition, responsables des publics, archivistes dans le domaine du cinéma, compositeurs, etc.).

Chaque parcours vise à faire acquérir des compétences et connaissances qui lui sont propres, tandis que la mention Arts dans son ensemble repose sur un socle commun visant à donner des compétences et connaissance en matière de :

- esthétique et philosophie de l'art
- méthodologie
- langue (principalement anglais, dont cours en anglais)

PRÉSENTATION DU PARCOURS

Le parcours « **Pratiques critiques en danse** » propose un ancrage fort aux pratiques permettant de mieux étudier les activités artistiques (processus de création, dispositifs performatifs, de médiation et de réception...). Il permet également d'aider les étudiants à « inventer leur métier » en les maintenant au plus près de la création et en développant – par la lecture du geste et l'analyse d'œuvre notamment – de nouvelles compétences relatives aux partitions, aux formes d'écriture, aux dispositifs dramaturgiques et à l'accompagnement des processus créatifs.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ces pratiques critiques ne se centrent pas seulement sur des œuvres mais aussi sur des modes de production singuliers. Elles interrogent les corps, les démarches de création, les modalités de médiation et de réception des publics.

Dans le cadre de votre activité, vous pouvez être amené à :

- Analyser des œuvres,
- Analyser des pratiques (de création, de composition, de médiation, d'accompagnement artistique, de recherche...).
- Décrire le geste dansé ou performé
- Concevoir, utiliser et partager des outils d'accompagnement
- Apprendre à présenter vos recherches et vos projets à l'écrit et à l'oral.

Enfin, vos deux années de master seront consacrées à un travail de recherche offrant la possibilité d'une démarche basée sur ou en dialogue avec une pratique artistique. Les méthodes proposées convoquent une implication de l'étudiant importante. Une large place est donnée au développement de projets personnels, hors du cadre de la maquette, ou en accompagnement du mémoire. Cet espace d'interrogation et d'expérimentation s'ancre dans la réalité artistique professionnelle.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- 2 ANS de formation organisés sur 4 semestres.
- 9 à 12 SEMAINES de cours par semestre.
- Des matières organisées en 3 blocs de connaissances et de compétences (BCC) qui permettent au fil des semestres d'acquérir et de maîtriser les savoirs, savoir-faire et savoir être qui caractérisent un professionnel des arts vivants, dans toutes ses dimensions.
- La formation en Master insiste sur l'apprentissage à la recherche par la recherche, grâce à des enseignements spécialisés de haut niveau qui doivent permettre aux diplômés de poursuivre un parcours doctoral, de parfaire leur spécialisation technique ou de s'insérer professionnellement, selon les cas.

Le Master se base sur des séminaires et des workshops.

BCC 1 : CONSTRUIRE UNE DÉMARCHE DE RECHERCHE EN ART

Les enseignements dispensés au sein de ce bloc visent à permettre à l'étudiant.e de se forger une culture philosophique et esthétique en arts pour laquelle il suit des séminaires interdisciplinaires. Ces derniers sont complétés par des séminaires de spécialité dans le domaine chorégraphique ou performatif. Ces enseignements peuvent l'éclairer dans le choix de son champ de recherche de prédilection. Complété par une formation en méthodologie de la recherche, il apprend à lire, comprendre et présenter une publication scientifique, à formaliser et présenter et discuter la recherche qu'il mène.

En fin de master, ces compétences permettent à l'étudiant.e de :

- Connaître l'état de la recherche et les lieux de ressources dans le champ de la danse
- Formaliser son argumentation, à l'oral comme à l'écrit
- Structurer et restituer son projet de recherche
- Maîtriser les postures et les outils critiques propres à la dramaturgie, aux dispositifs spectaculaires, aux écritures esthétiques et performatives, et aux partitions.

BCC 2 : ORGANISER ET MENER UN PROJET

Dans ce bloc de compétences, l'étudiant.e bénéficie notamment d'un atelier par semestre animé par un artiste invité. Cet atelier – en lien avec une thématique traitée dans les séminaires disciplinaires – permet de problématiser les liens entre pratiques critiques et pratiques artistiques en mobilisant des méthodologies

Il comprend également l'écriture d'un mémoire, dont le développement de projets personnels pourra fournir la matière.

- Selon votre parcours préalable, il pourra vous être demandé.e de suivre des cours de licence en guise de mise à niveau. Un stage peut se substituer à un séminaire d'UE 2.
- Il est possible de faire chaque année du Master (Master 1 et Master 2) en deux ans afin d'associer une activité professionnelle ou d'insertion professionnelle.
- En UE 2, un séminaire peut être remplacé par un stage d'une durée de deux mois chaque semestre en Master 1, d'une durée de trois mois en Master 2.

spécifiques issues de la recherche en art. La construction de ces outils lui permet d'adopter un point de vue distancié sur les pratiques de leur milieu professionnel et de concevoir des projets adaptés à ce contexte.

En fin de Master, l'étudiant.e sait ainsi :

- Concevoir et mener à bien un projet d'observation d'un milieu professionnel
- Concevoir et mettre en œuvre une recherche appliquée dans le domaine de l'art
- Élaborer ou contribuer à un processus de création artistique

BCC 3 : MAÎTRISER SON DOMAINE DE SPÉCIALITÉ DANS UNE LANGUE ÉTRANGÈRE

Dans ce bloc de compétences, l'étudiant.e approfondit ses connaissances du domaine chorégraphique dans la langue vivante de son choix. Il-elle reçoit des enseignements dans une langue vivante étrangère (principalement en anglais). Ce bloc affirme des compétences rédactionnelles et de synthèse, la maîtrise d'outils de communication et de valorisation de la recherche dans une dimension internationale.

En fin de Master, les enseignements du BCC3 permettent à l'étudiant.e de :

- Interagir en langue étrangère, de comprendre et s'exprimer oralement en continu
- Comprendre un document spécialisé rédigé en langue étrangère
- Ecrire une notice dans leur domaine de spécialité en langue étrangère

INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE D'ÉTUDES

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Arts et spectacle vivant
- Recherche
- Enseignement et formation
- Information et communication
- Fonction publique et collectivités territoriales

MÉTIERS VISÉS

- Chargé de mission culturelle
- Chargé de relations avec les publics
- Coordinateur de projets artistiques
- Critique d'art
- Enseignant / Chercheur (après poursuite d'études en Doctorat)
- Artiste chorégraphique

Pour en savoir plus sur l'insertion professionnelle des diplômé-e-s de ce parcours, consultez les répertoires d'emploi sur :

<https://odif.univ-lille.fr/>

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux proposés par l'Université de Lille, consultez le catalogue des formations : www.univ-lille.fr/formations.html

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- Un enseignement universitaire d'excellence
- Des compétences approfondies en danse
- Une ouverture à l'international

POUR SUIVRE VOS ÉTUDES

Ce Master intégrant une formation à la recherche, vous pouvez, après avis de l'École doctorale, poursuivre vos études en Doctorat (accès sur dossier).

- Vous effectuerez au moins 3 ans, au sein d'un laboratoire de recherche labellisé par le Ministère.
- Vous recevrez une formation obligatoire.
- Vous rédigerez une thèse que vous soutiendrez publiquement.

Le Doctorat vous conduit aux métiers de la recherche ou à des fonctions d'encadrement dans le monde professionnel international.

Pour en savoir plus : <http://edshs.meshs.fr/>

PARTENARIATS PARCOURS DANSE

- Le Vivat, scène conventionnée d'Armentières
- Le Gymnase-CDCN, Roubaix
- Centre Chorégraphique National de Roubaix
- École des Beaux Arts de Tourcoing
- Conicet, Argentine
- Escola de Belas Artes (EBA) / NEPAC et laboratório de corpo, Université Fédérale de Rio de Janeiro, Brésil



CONSEILS POUR BIEN PRÉPARER VOTRE ENTRÉE EN MASTER

Une expérience en matière de création chorégraphique et une lecture estivale de quelques références du guide des études constitueront des atouts en M1